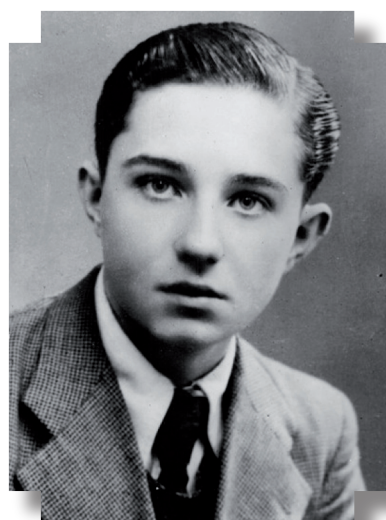


RESISTANCE VAR

Ceux qui crachent sur les tombes



Guy Mocquet, avant de tomber sous les balles nazies, avait écrit à ses camarades :

« Vous qui restez, soyez dignes de nous, les vingt-sept, qui allons mourir ! »

A en croire le sieur Catinchi, rédacteur au journal « Le Monde », Guy Mocquet était un « activiste en herbe », « clandestin sinon Résistant », et qui « véhiculait des propos et des valeurs aux antipodes de la vérité ».

M. Catinchi crache sur les tombes.

Il se fait l'écho de deux « historiens », Jean-Marc Bélière et Franck Liaigre, qui ont récemment publié un livre intitulé « L'affaire Guy Mocquet », livre qui reprend, une fois de plus, la vieille calomnie selon laquelle les communistes n'étaient pas de « vrais Résistants ». Vieille, oui, et même éculée. Mais il se trouve toujours de pseudo historiens pour faire semblant d'y croire, et des journalistes en mal de copie pour le faire circuler dans le public. Quant au journal lui-même, qui, bien entendu, n'est pas dupe, c'est un récidiviste. Voici longtemps déjà, sous prétexte de communiqué publicitaire, il avait fait paraître dans ses colonnes une apologie de Pétain, condamné à mort, comme on sait, pour haute trahison. Notre association avait porté plainte et « Le Monde » avait été condamné. Tel le chien de l'écriture, voilà qu'aujourd'hui, en offrant une tribune aux « historiens » et au journaliste déjà cités, il revient à ses vomissements.

Berlière, Liaigre, Catinchi, « Le Monde », même combat.

Mais nous, à l'ANACR, nous ne bavons pas sur la mémoire des martyrs.

Nous avons une autre conception de la vérité historique.

Maurice OUSTRIERES

Claude Roddier :

« J'entends poursuivre à mon niveau l'effort de ceux qui militèrent pour unir tous les Résistants »

Vous venez de succéder à René Nesle comme présidente départementale de l'Association des anciens combattants de la Résistance (ANACR). On n'accepte pas de telles fonctions sans de profondes motivations. Quelles sont les vôtres ?

Claude Roddier : Permettez-moi d'abord de saluer le travail accompli par mon prédécesseur, René Nesle, qui a œuvré pour le rayonnement de l'association pendant des années. L'ANACR lui doit vraiment beaucoup. S'agissant de mes motivations, elles sont multiples. Tout d'abord maintenir le souvenir de tous ceux qui sont morts. Je pense à tous ces jeunes de 18-20 ans (et des plus âgés aussi bien sûr) qui n'ont pas eu droit à la vie pour que nous puissions, nous, vivre une vie meilleure. Nous ne pouvons pas ne pas honorer leur mémoire. La seconde raison est liée à la première. Ils sont morts pour des idées, un idéal. Je me sens porteuse de ces idées, de cet idéal que j'ai envie de défendre. Ma troisième raison est plus personnelle : je suis fille de résistant.

Votre père, Gleb Sivirine, alias le lieutenant Vallier, a commandé le maquis de l'Armée secrète qui allait libérer Giens. En rejoignant les Amis de la Résistance ANACR, et non pas un mouvement gaulliste, entendiez-vous poursuivre, à votre niveau, l'effort de ceux qui, sous l'Occupation, militèrent pour unir tous les résistants ?

C.R. : Les choses sont peut-être un peu plus compliquées. Comme vous le savez, les mouvements gaullistes et FTP ont été des frères ennemis. Mais les divers mouvements se réclamant du gaullisme étaient aussi, entre eux, des frères ennemis en 1941-1942. Ils se sont unis en formant les M.U.R. en 1943. Si la guerre avait continué les MUR et les FTP se seraient unis comme Combat, Francs-Tireurs et Libération s'étaient unis. Lors d'une conférence à La Seyne au mois de mai dernier le docteur Raybaud a dit en parlant de son maquis FTP, le Camp Robert, et de celui de mon père, le maquis Vallier : "Chacun de nous pensait que l'autre avait des arrière-pensées". C'est exactement ce que mon père disait. C'est pourquoi je pense que cette séparation ANACR - associations des MUR a été rendue réelle non pas dans les années de guerre

de la Résistance) qui aime s'appeler l'association fille de la Fondation de la Résistance. Je participe à des tables rondes. Le livre de mon père "Le cahier rouge du maquis" (1) a reçu en 2008 le prix de la Fondation de la résistance (prix Philippe Viannay, Défense de la France). Vous le dites exactement, oui, je poursuis, à mon niveau, l'effort de ceux qui militèrent pour unir tous les résistants.

Pour les « jeunes » générations, c'est-à-dire celles des « amis », s'investir dans l'ANACR vise certes à perpétuer le souvenir et à souligner l'exemplarité du combat de leurs aînés ; mais cultiver la mémoire vous paraît-il suffisant ?

C.R. : Non, bien sûr, mais c'est absolument indispensable. Leur mémoire est le lien qui nous unit malgré les nombreuses divergences qui existent entre nous. C'est en s'appuyant sur leur exemple que nous pouvons espérer nous faire entendre. Résister se conjugue de plus en plus au présent.

La Résistance a été souvent aussi l'oeuvre de femmes. Avez-vous pensé à elles en accédant à la présidence départementale ? Estimez-vous qu'on doive leur rendre un hommage spécifique ?

C.R. : Je vais vous surprendre : non, je n'ai pas du tout pensé que le fait que j'étais une femme a joué le moindre rôle dans mon élection. Les membres de l'ANACR m'ont élue parce qu'ils me connaissaient comme allant dans les lycées et collèges avec eux, comme fille de mon père, parce que je suis en train de créer un site Internet (2). Je pense que si j'avais été un homme cela n'aurait rien changé. Pour l'hommage plus général dû aux femmes dans la Résistance, le problème me semble piégé. Nous jugeons avec nos habitudes actuelles des faits ayant eu lieu quand les mentalités étaient bien différentes. Le rôle des femmes



mais après la guerre, à cause de la politique.

Mon père ne faisait partie d'aucune association, sauf l'amicale de la 1ère DFL, l'armée de De Lattre. Souvent je me demande ce qu'il pourrait penser à me voir, disons, plus royaliste que le roi, puisque dans ma tête je continue son combat à ma façon qui n'est pas la sienne. Oui, je suis sûre que la chose la plus importante à faire est de reconstituer l'unité de tous ceux qui adhèrent aux valeurs qui ont poussé nos aînés à résister. Défendre ces valeurs est plus difficile qu'il ne paraît parce que nous vivons dans un monde réel. Je voudrais préciser encore que je suis déléguée pour le Var de l'association gaulliste M.E.R. (Mémoire et Espoir

Résistance Var - Février 2010 - Page 2

a été aussi fondamental que celui des résistants légaux, ces résistants qui, en raison de la spécificité de leur rôle, pouvaient continuer à vivre sous leur véritable identité. Sans ces deux groupes, la Résistance n'aurait pas pu exister, simplement parce qu'ils s'étaient chargés de l'« intendance » et que, grâce à eux, l'intendance a pu suivre comme disait le général de Gaulle. Les résistants voués à la lutte armée et clandestine étaient les combattants de l'ombre, les légaux restaient eux quasi-invisibles. On dit maintenant qu'on ne leur a pas rendu un assez grand hommage car ils risquaient eux aussi la mort, la torture ou la déportation puisqu'une simple dénonciation suffisait. Je pense que cette trop grande discrétion tient aussi au fait qu'eux-mêmes, sans doute trop modestes, n'ont jamais couru après les honneurs. Aucun d'entre eux n'a combattu pour que cela lui soit "reconnu" plus tard.

Pour bien des jeunes, tout naturellement conduits à mondialiser leur culture et enclins à prôner un humanisme sans rivage, le patriotisme constitue une notion abstraite voire réactionnaire. Faut-il militer pour leur rendre en somme les couleurs de la France, pour leur faire aimer ce drapeau tricolore dont tant de résistants payèrent de leur vie la défense ?

C.R. : Il existe en effet, aujourd'hui, parmi les jeunes, une certaine confusion. Certains peuvent juger la notion de patriotisme désuète et voir en elle une forme de repliement sur soi. Or, c'est tout le contraire. Pour moi le drapeau tricolore est celui que nos pères ont défendu et que nous devons défendre à notre tour, en partie parce que tant d'entre eux ont payé sa défense avec leur vie. Leur engagement pour la libération de

la France s'inscrivait aussi dans un combat universaliste émancipateur. Ce n'est pas un hasard si de nombreux immigrés comme les membres du groupe Manouchian, rejoignirent les rangs de la Résistance. En défendant la France, ils luttaient aussi pour que triomphent les Lumières. Tout a malheureusement terriblement changé et nous devons essayer de faire comprendre autour de nous que c'est maintenant, au présent, que les drapeaux, les nations, les Etats sont les seules défenses qui nous restent contre ce nouvel ennemi que constitue la barbarie financière. Je recopie un



Inauguration du pont de la 1^{re} DFL, en 1958, le Général De Gaulle, le Lieutenant Vallier et Picoche.

passage qui m'a marquée du livre de Jean Ziegler *"Les nouveaux maîtres du monde, et ceux qui leur résistent"* (3) : *"Comme un torrent en crue au printemps, la formidable vitalité du capital financier transcontinental déborde toutes les barrières, balaie tous les pouvoirs d'Etat et dévaste les paysages les plus ordonnés. (...) Au dessus des gouvernements, des parlements, des juges, des journalistes, des syndicats, des intellectuels, des Eglises, des armées, des scientifiques, règnent ainsi les marchés financiers. Dès lors, les institutions publiques se vident de leur sang. La République souffre d'anémie. Elle sera bientôt réduite à*

l'état de fantôme."

Dans la mesure de nos moyens je voudrais que nous sortions la République de ce mauvais pas.

De très nombreux immigrés et étrangers, vous l'avez souligné, ont combattu les Nazis sur le territoire français. Les troupes recrutées dans nos anciennes colonies ont participé de façon déterminante à la bataille de France et donc à libérer le pays, notre Provence en particulier. Les Français d'aujourd'hui savent-ils à votre avis exactement ce qu'ils leur doivent ?

C.R. : Pas tous hélas, mais des expositions comme celle de Grégoire Georges-Picot à Toulon il y a 3 ans (*"Nos Libérateurs"*) ont attiré un grand public et aidé à faire connaître cette réalité. Nous devons montrer sans relâche l'importance des immigrés et étrangers dans la Résistance. Nous pouvons par exemple essayer de populariser son livre *"L'innocence et la ruse"* (4) qui décrit le parcours de résistants étrangers dans la Résistance en Provence. Mon père, Gleb Sivirine, était né en Russie. C'est une très grande force pour nous de pouvoir nous appuyer sur ce rassemblement.

(Recueilli par B.O.)

Publié en 2007 par
« parole éditions »
83630 Artignosc-sur-Verdon
<http://www.resistance-var.org>
« Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent »
Editions Fayard, 2002
« L'innocence et la ruse – Des étrangers dans la Résistance en Provence 1940 – 1944 »
Editions Tirésias.

L'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA LIMATE

Comme chaque année, le 2 janvier, les associations patriotiques guidées par le Président d'honneur de l'ANACR du Var, René Nesle, le représentant du Préfet du Var, des élus de la région (1), se sont rendus au domaine de la Limate où furent fusillés et massacrés par les troupes nazies le 2 janvier 1944 dix résistants et le berger de 67 ans venu les prévenir. Trois de ces martyrs étaient des étrangers : des Italiens et la majorité des autres étaient d'ailleurs aussi d'origine italienne, comme Paul Battaglia, né au Piémont, ainsi que ses deux autres frères : l'un tué au combat et l'autre mort en déportation. En ces temps d'interrogation sur l'identité nationale, il est bon de le rappeler.

Sous un ciel lumineux, mais par un froid vif, furent déposées huit gerbes à la stèle érigée à la mémoire des maquisards. Les drapeaux - plus d'une vingtaine - claquaient au vent pendant que retentissait la Marseillaise jouée par la fanfare de Signes.

Le cortège quittait ensuite le plateau pour descendre au village où la foule nombreuse parcourut les rues du village pour se rassembler au monument dédié aux morts de la Limate avant d'aller se recueillir dans le cimetière où l'hymne national et le Chant des Partisans, joués par la fanfare, furent chantés par l'assistance qui gagna ensuite la salle des fêtes.

René Nesle y expliqua les raisons de santé l'obligeant à renoncer à ses fonctions de Président de l'ANACR du Var. Il présenta la nouvelle Présidente, élue le 10 octobre 2009 à Brignoles, Claude Rodier, fille de Gleb Sivirine « le commandant Vallier » du maquis AS (gaulliste) du Haut-Var qui participa aux combats pour la libération de notre département, en particulier de la ville d'Hyères et libéra seul la presque île de Giens.

Dans son discours, elle rappela les faits du 2 janvier 1944, le contexte de l'époque et son retentissement alors. Elle poursuivit en insistant sur le rôle des femmes dans la Résistance, longtemps oublié, méconnu et pas assez mis en évidence. Elle évoqua notamment Marie-Madeleine Fourcade, chef du réseau Alliance, Lucie Aubrac, Cécile Rol-Tanguy ou Hélène Viannay mais aussi toutes celles qui, sans participer directement à la Résistance, surent la rendre possible par leur attitude : en acceptant que leur époux, ou leurs fils rejoignent les maquis.

A l'issue de son allocution vivement applaudie, Claude Rodier passa la parole au représentant du Préfet qui salua l'assistance et releva l'importance du devoir de mémoire dans la construction de notre unité nationale.

Maire de la commune et lui-même fils de résistant, Jean-Michel, conclut en soulignant son attachement et celui de sa commune à cette cérémonie. Il souligna que ce rendez-vous du 2 janvier attirait plus de monde depuis quelques années, preuve que les efforts des associations patriotiques sur ledit devoir de mémoire portent leurs fruits. Et chacun de penser aux propos de Lucie Aubrac sur le sens à donner à ce travail : il ne s'agit pas seulement de cultiver les souvenirs mais de les faire vivre ; c'est-à-dire de « conjuguer le verbe résister au présent » en dénonçant tout ce qui va à l'encontre des idéaux pour lesquels sont tombés ceux de la Limate mais aussi tant d'hommes et de femmes. Les idéaux de liberté, égalité et fraternité, afin qu'ils vivent au XXI^e siècle bien que cette tragédie ait eu lieu au milieu du XX^e.

Alain PRATO

(1) Citons notamment : Josette Pons, députée, vice-présidente du Conseil général, François Trucy, sénateur, Jean Michel, maire de Signes, Marc Vuillemot, maire de La Seyne, Robert Bénéventi, maire d'Ollioules, Suzanne Arnaud, maire de Riboux, René Jourdan, maire de La Cadière et plusieurs élus représentant les communes de La Valette, du Beausset, d'Evenos.



Quand la justice vole au secours des négationnistes

Le 5 décembre 2009, au cours de l'Assemblée générale annuelle de la section FNDIRP de Fréjus-St-Raphaël et environs, un intervenant a porté à la connaissance de l'assistance, dans laquelle se trouvaient des élus des communes de Fréjus et de St-Raphaël et des présidents des associations patriotiques, les faits suivants pour nous inviter à rester vigilants.

Les policiers de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication avaient informé le parquet de Draguignan du cas d'un aide-cuisinier de Fréjus, âgé de 20 ans. L'intéressé diffusait, sur son site Internet, des chansons faisant référence au National socialisme et contestant l'existence de crimes contre l'humanité. Le 25 novembre 2009, le parquet requérait l'arrêt de ce site au motif que « de tels agissements constituent le délit de contestation de l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité » et que la diffusion de textes à la gloire des skinheads sur lesquels reposaient cette apologie du nazisme, constitue « un délit de provocation à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une race déterminée »

L'avocat de l'animateur du site avait plaidé le rejet de la requête aux motifs que les faits étaient prescrits et que son client n'était « ni le créateur du site, ni l'hébergeur, ni le fournisseur d'accès »

A la suite des débats, le juge des référés du tribunal de grande instance de Draguignan a débouté le parquet au motif que celui-ci, en invoquant des qualifications cumulatives (1), « a entretenu une équivoque sur le fondement juridique de sa demande de nature à entraîner la nullité de l'assignation ».

L'énoncé des faits a saisi de stupeur toute l'assistance. Une discussion

s'en est suivie au cours de laquelle, entre autres, le rapprochement avec une autre décision de justice tout aussi stupéfiante a été fait.

Le 23 juin 2009, la Cour de Cassation a cassé et annulé l'arrêt de la Cour d'Appel de Lyon du 28 février 2008 déclarant Bruno Gollnisch, vice-président du Front National, coupable de délit de contestation de crime contre l'humanité. Pour la cour de Cassation « les propos du vice-président du FN, retenus dans la citation du ministère public, à l'origine de la procédure, étaient rapportés de manière contradictoire, ne permettant pas de caractériser le délit de contestation de crime contre l'humanité » [Les propos de B.Gollnisch avaient été tenus le 11 octobre 2004 lors d'une conférence de presse où il contestait, entre autres, les conclusions de la commission d'historiens chargés de faire la lumière sur le « racisme et le négationnisme à Lyon III où il enseignent]

Dans les deux cas, ces décisions de justice nous appellent à redoubler nos efforts de vigilance pour dénoncer et mettre en garde contre de tels propos ou agissements.

Sans remettre en cause le principe de la chose jugée, nous devons nous interroger. Il ne nous est pas interdit de revenir en particulier sur la décision concernant Bruno Gollnisch multirécidiviste et « multi blanchi. » Dorénavant son attitude est moins frontale dans ses prises de position négationniste. Elle est plus subtile. Il instille le doute : nouvel avatar de son aventure intellectuelle. Elle ne lui est pas propre : ceux de son camp l'adoptent également. Ainsi, il affirme : « Il n'y a aucun historien sérieux qui adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg » ou bien : « Je pense que sur le drame concentrationnaire, la discussion doit être libre comme sur le nombre de morts ou l'existence des chambres à gaz, les historiens ont le droit d'en discuter » ou « Moi, je ne nie pas les chambres à gaz homicide mais la discussion doit rester libre »

Il ne s'agirait plus ainsi que d'un « libre débat » qui pour le moins jette le discrédit sur l'évaluation du nombre des victimes juives ou le mode homicide communément admis

et prouvé depuis un demi-siècle par des historiens qualifiés, ce que Bruno Gollnisch n'est pas.

La Cour d'Appel de Lyon, le 28 février 2008 avait relevé les précautions oratoires et souligné le procédé « feutré et subtil » de mise en doute du crime contre l'humanité perpétré par les nazis. Pour bien faire comprendre la tactique de B. Gollnisch, la Cour d'Appel avait cité d'autres propos tenus sur I-Télé. C'est ce que la Cour de Cassation lui a reproché, ne prenant en compte que les déclarations faites lors de la conférence de presse de 2004. Ainsi, comme le conclut dans son éditorial du Patriote Résistant d'octobre 2009 Marie-Jo Chombart de Lauwe, membre de la Présidence de la FNDIRP et Président de la FMD : « Si la justice ne juge que des paroles sans en rechercher le sens, c'est à nous, témoins des camps nazis et défenseurs de la mémoire de la déportation, de faire connaître les dangers que masquent les prétendues invitations au « débat » des négationnistes. Il nous faut sans cesse rappeler que leur but est en définitive de réhabiliter des idées et des régimes qui ont mené l'humanité au bord de l'abîme. »

Concernant la Résistance, nous avons droit à la même tactique consistant à passer de la négation au doute sur son importance, sans oublier de dénigrer tels ou tels acteurs au nom d'une prétendue « vérité historique », en omettant de le replacer dans le contexte de l'époque sans aucune nuance ou soucis d'objectivité. Cette campagne de dénigrement s'inscrit dans l'attaque frontale menée depuis longtemps et amplifiée ces cinq dernières années contre les acquis du programme social du Conseil National de la Résistance accusés de précipiter la France au bord de l'abîme économique. C'est au contraire son démantèlement qui plongerait la France dans l'abîme social, car, hélas, nous sommes déjà au bord !

Alain PRATO

(1) En l'occurrence les dispositions spéciales de la loi sur la presse et la compétence d'attribution de droit commun du juge des référés,

Biographies de Résistants varois

POMPEI Maurice *Maurin, Brun*

Né en 1908 à Toulon, militant communiste, membre du bureau régional du Secours populaire, il est licencié en 1940 de l'arsenal de Toulon où il est ouvrier. Embauché aux Aciéries du Nord à Marseille en 1941-42, il prend le maquis au début 1943 à Cargues (Les Mayons) avec Jean Bertolino dont il est l'un des premiers compagnons. Devenu intendant du camp FTP *Faïta*, il assume les mêmes responsabilités avec la 2e Cie FTPF des Alpes-de-Haute-Provence, puis est nommé responsable militaire FTP de ce département (COR) au début 1944.

PORTALIS Justin

Vincent, Marie (1897-1968)

Né à Ollioules, où il est conseiller municipal dès avant la guerre (il le redeviendra après), cet ouvrier de l'arsenal de Toulon, militant SFIO, est l'un des leaders du syndicalisme CGT. Secrétaire adjoint

du Syndicat des travailleurs réunis du port de Toulon, puis secrétaire de l'UD-CGT jusqu'en 1937, il se situe dans la tendance de Léon Jouhaux. Après la défaite, il participe aux réunions des socialistes toulonnais qui se tiennent chez le Dr Risterrucci. Membre du mouvement Libération, il est chargé de constituer l'antenne toulonnaise du Mouvement ouvrier français (MOF) en 1942. Le siège de la caisse d'assurances *Le Travail* dont il est administrateur est un lieu de réunions et de dépôt de journaux clandestins et de tracts. Il représente la CGT au CDL du Var jusqu'à son remplacement par l'unitaire Vidal en 1944. Il est l'un des fondateurs des Amis de FO en octobre 1946.

Bibliogr. : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français.*

PUCCINI Louis (1919-2000)

Né en 1919 en Italie, il entre aux Forges et Chantiers de la Méditerranée de La Seyne en 1942. Conducteur d'une grue Titan, il adhère au Parti communiste et à la CGT clandestine en 1943, en même temps qu'il participe au bureau du syndicat autorisé comme secré-

taire administratif. Il est l'un des organisateurs de la résistance syndicaliste et des grèves qui touchent les chantiers à partir du 11 novembre 1943. Il participe à la Libération de La Seyne. Il sera après guerre membre du bureau fédéral du PCF et occupera des responsabilités au sein de l'UL, puis de l'UD CGT du Var.

Bibliogr. : voir *Résistance Var* n°39, décembre 2000 et brochure 1944-1994, *La Seyne. Résistance. Devoir de mémoire pour aujourd'hui et pour demain. Témoignages-Documents*, Section de La Seyne-Saint-Mandrier Parti communiste Français, 80 p.

PUY Louis (1911-1965)

Né à Avignon, fils d'officier, ce médecin toulonnais socialisant, installé au Pont-de-Bois, préside les "Amis" du journal *Au Travail* en 1941. Passé dans la Résistance, il devient le responsable de l'antenne locale du réseau américain Hi-Hi après juillet 1943. Il parvient à pénétrer dans la base sous-marine allemande de Saint-Mandrier.

Homologué comme lieutenant à la Libération, décoré et cité, il est délégué auprès de la jeunesse dans la direction départementale de la SFIO. Il

est exclu de ce parti en juillet 1947 par suite de son adhésion au RPF, dont il devient le secrétaire général. Membre du conseil national du RPF, il est élu maire de Toulon de 1948 à 1953, conseiller général jusqu'en 1955, député de 1951 à 1958 (membre de l'ARS).

QUILICI Neveu

Commandant d'active de tendance socialiste, installé à Toulon, membre du mouvement Combat, il est désigné comme chef départemental adjoint de l'AS, puis il en devient le chef départemental en août 1943. Menacé d'arrestation en 1944, il part dans la région lyonnaise et devient responsable d'un maquis dans le Beaujolais. Président du CLL de Toulon en 1945, vice-président du MLN local et membre du comité départemental, il est alors candidat aux élections municipales sur la liste socialiste.

RAINAUD Marc

Né en 1912 à Paris, officier de réserve, cet architecte installé à La Croix-Valmer adhère au FN du secteur de Saint-Tropez et devient le responsable local pour La Croix-Valmer. Proche des MUR, il est

désigné comme commandant de la Brigade des Maures en 1944 et devient ainsi responsable FFI du secteur. Il participe aux combats de la Libération de Saint-Tropez et fait partie de ceux que le général Patch félicite pour leur action le 18 août. Il est alors nommé sous-préfet de Toulon par le préfet Sarie. Il le restera jusqu'en juillet 1945.

RAYBAUD Marcel

Renoir

Né en 1912 à Nans-les-Pins, fils d'instituteur, ce pharmacien à La Garde est franc-maçon et socialiste comme son père. Il y est aussi le secrétaire de la société sportive locale jusqu'en 1941. Il participe à la reconstitution clandestine de la maçonnerie. Chef local du mouvement Libération en 1942, il est repéré dans la manifestation le 14 juillet 1942 à Toulon. Soupçonné de propagande avec le fils du député Zunino, il est expulsé du camp retranché de Toulon le 25 novembre 1942 par le préfet maritime. Autorisé à y retourner en mars 1943, il est arrêté par les Italiens le 13 juillet suivant. Interné jusqu'au 15 septembre, il rejoint le maquis AS Vallier en mars 1944. En juil-

let, il fait partie du groupe de maquisards qui passe au camp Robert (FTP), où se trouve son frère **Paul, Louis Pierre**, « Le Toubib », qui est adjoint au CE du maquis.

Engagé dans le régiment FFI des Maures, il est conseiller municipal MLN à La Garde en 1945.

REMA Y Roger Guillaume *ou Guillot*

Originaire de Cherbourg, il tenait le garage du Creux à Saint-Mandrier (cycles et bateaux). Il participe très tôt à la Résistance, en particulier au moment de la création du mouvement Libération. En liaison avec Henri Lècres qui l'a recruté, il participe à la surveillance des mouvements du port de Toulon. Il se fait repérer comme l'un des organisateurs de la manifestation du 14 juillet 1942 à Saint-Mandrier. Réfugié à Signes par la suite, il continue à militer dans l'AS et les FFI. Il contribue à la récupération de deux parachutistes américains le 13 août 1944. Il sera lieutenant FFI à la Libération.

Jean-Marie Guillon

La Seyne : une riche année 2009

Assistance trop clairsemée – pourquoi ne pas l'écrire – à l'assemblée générale du pourtant très actif comité de La Seyne, co-présidé par Maurice Oustrières et Jeanne Vaïsse. Le dévouement de celle-ci et de la trésorière Maryse Hadjigeorgiou, chevilles ouvrières des Amis de l'ANACR dans la seconde ville du Var, n'aura donc pas suffi à remplir la salle. Précisons toutefois que, même touchés par l'âge ou affaiblis par des problèmes de santé, une dizaine de résistants étaient présents. C'est du côté de leurs cadets que le bât blesse. A quoi peut-être due cette démobilisation ? Hiver sévère, date trop proche des fêtes de fin d'année, lassitude de militants gagnés par le défaitisme ? Il faudra sans doute s'interroger.

Riche fut cependant l'année 2009 : exposition, conférences, interventions multiples dans les collèges, visites commentées aux sites historiques de la Résistance varoise et bien sûr organisation des manifestations patriotiques. Au bout du compte, de l'excellent travail qui devrait porter ses fruits. Mais n'accablons pas les absents... auxquels il sera beaucoup pardonné s'ils ne tardent pas à s'acquitter de leur cotisation ! L'ANACR a le plus urgent besoin de leur participation.

L'assemblée générale a été notamment marquée par le rapport moral de Maurice

Oustrières que nous publions ci-après in extenso dans la mesure où, rédigé comme un éditorial, il constitue un rappel utile des principes de l'ANACR et n'hésite pas à « politiser » le débat sans s'écarter – bien au contraire – de la devise synthétisant la doctrine de l'association : « Défendre et illustrer la Résistance, rien que la Résistance, mais toute la Résistance. »

B.O.

Maurice Oustrières : « Nous ne pouvons pas nous taire »

Voici le texte lu par Maurice Oustrières lors de l'A.G. de La Seyne. Les intertitres sont de la rédaction de « Résistance Var ».

« Fidèle à l'engagement pris en approuvant les statuts du comité de coordination des Associations d'Anciens Combattants de La Seyne sur mer, notre association n'a jamais tenté d'y pratiquer une politique partisane.

Ceux d'entre vous qui nous connaissent bien savent que nous sommes indéfectiblement restés fidèles à notre devise, héritée du conseil national de la Résistance, et qui se résume à une formule : « Défendre et illustrer la Résistance, rien que la Résistance, mais toute la Résistance. »

Casse-cou !

Souvenez-vous. Les divers chefs des gouvernements qui se succédèrent au pouvoir, y compris le premier d'entre eux, celui qui fut littéralement plébiscité par le peuple français en la personne du général De Gaulle, se mirent auss-

itôt en devoir de concrétiser le programme du Conseil National de la Résistance, riche en contenu social – programme élaboré, et unanimement approuvé, par toutes les composantes du CNR, et rendu public sous le titre magnifique : « Les jours heureux ».

Heureux, ils le furent, ces jours d'après la libération qu'aussitôt, le monde entier envia à la France ; ces années de bonheur dans l'union qui furent ensuite appelées « les 30 glorieuses ».

Aujourd'hui, il est de notre devoir de dire à ceux qui veulent – et ont déjà commencé – à porter atteinte au programme du CNR : « Casse-cou » !

Nous ne pouvons pas nous taire. Car s'en prendre à ce programme, c'est s'attaquer à ceux qui l'élaborèrent, c'est-à-dire l'ensemble des Résistants, toutes tendances confondues, y compris le premier et le plus célèbre d'entre eux. C'est s'en prendre à l'esprit de la Résistance tout entier, alors que, pour la galerie, on ne cesse de parler de souvenir historique.

C'est donc guidé par mon devoir que je vais aujourd'hui vous parler « politique », en donnant à ce mot son acception étymologique, c'est-à-dire la manière de gérer la vie de la cité, envisagée sous son aspect national.

Les jours heureux

Lors d'un de nos congrès nationaux, tenu je ne sais plus où, l'un des secrétaires généraux, Charles Fournier-Bocquet, avait excellemment défini notre association. « L'ANACR, avait-il dit, a pour rôle essentiel de défendre et illustrer la Résistance française ; rien que la Résistance, mais aussi toute la Résistance ».

La salle avait applaudi. Une salle

où l'on pouvait voir côte à côte des représentants de la France libre, des FTPF et de la MOI, de l'Armée Secrète, de l'O.R.A., et j'en passe.

A présent, il faut continuer, certes, et plus que jamais, de défendre et d'illustrer la Résistance. Face aux offensives menées par des gens qui, selon la formule bien connue, « n'ont rien oublié ni rien appris », il faut même, hélas ! aller plus loin. Des hommes ayant pignon sur rue, non contents de honnir jusqu'au souvenir de la Résistance, appellent tout crûment les Français à tout mettre en œuvre pour systématiquement « démanteler le programme commun du Conseil National de la Résistance ».

Le programme du CNR est né, quelques mois avant la Libération, d'un vote unanime de tous les membres du Conseil mis en place à Paris, en pleine clandestinité, par Jean Moulin, représentant le général De Gaulle, et comprenant des représentants de chacun des Mouvements, partis et syndicats participant à la Résistance.

Intitulé symboliquement « Les jours heureux », ce programme comportait un certain nombre de mesures sociales qu'allaient mettre en pratique les gouvernements régulièrement élus par le peuple français après la Libération. Ainsi la France devint-elle le pays d'Europe où le peuple bénéficia des meilleures conditions de vie. Ainsi devint-elle un modèle social pour le monde entier, et connut-elle ces années que l'on appela « les trente glorieuses ».

Refuser la décadence

Aujourd'hui, en France, certaines gens jugent que le moment est venu de mettre fin à la justice

sociale. Parmi eux, il s'est trouvé un homme, qui joue un rôle important au sein du MEDEF (direction du patronat), nommé Denis Kessler, et qui, comme je l'indiquais plus haut, appelle à mettre fin à l'application du programme du CNR.

Pour M. Kessler, les Français ne doivent plus bénéficier (je cite pêle-mêle) de la Sécurité Sociale, des Allocations Familiales, du statut des fonctionnaires, etc. Il suggère au gouvernement d'abolir purement et simplement tous ces avantages sociaux. Or les plus hauts dirigeants de notre pays ont déjà pris certaines mesures qui vont dans ce sens. On prépare déjà, dans l'ombre, les mesures qui supprimeront les acquis du programme du CNR. Et, si l'on n'y prend garde, au lieu de rester des années glorieuses, les prochaines années pourront faire figure d'années miteuses.

Comment notre ANACR pourrait-elle accepter sans réagir une telle décadence ? La Résistance, pendant la guerre, toutes tendances confondues, combattait pour la Libération de la Patrie. Elle pensait aussi que les Libérateurs, et le peuple dont ils étaient l'expression, méritaient également une vie meilleure. Lutter aujourd'hui contre les « kesslers », c'est continuer le même combat.

Denis Kessler, sans doute, se camoufle derrière le patronat pour faire croire que les Résistants se sont laissé entraîner dans un combat politique partisan. Il n'en est rien. Simplement, attaqués de front par

un homme ennemi de tout progrès social, ils ripostent avec vigueur, et lutteront pied à pied contre qui-conque tentera de porter atteinte au programme du CNR.

Parce que finalement, s'en prendre à ce programme, c'est en même temps s'attaquer à ceux qui prirent les armes pour défendre leur pays envahi. C'est, d'une certaine façon, désavouer Jean Moulin et le général De Gaulle.

Dès lors, le combat des Anciens Résistants (et de leurs Amis) devient un combat pour la Liberté, pour la France et pour la République. »



1945 : Maurice Oustrières, sous-lieutenant FFI - FTPF, arpentant, en compagnie d'un camarade de combat, Robert Cassagneau, les rues de Toulouse libérée.

Pour un 27 mai officiel

Claude Roddier, Présidente départementale de l'ANACR, vient d'adresser à Nicolas Sarkozy une lettre lui demandant de faire du 27 mai la journée officielle de la Résistance. Dans son courrier, reproduit ci-après, elle rappelle l'opposition de l'ANACR à l'institution d'une journée mémorielle unique pour les victimes de toutes les guerres du XX° siècle.

Monsieur le Président de la République,

Lors de son Assemblée générale départementale du 6 Janvier courant, le comité varois de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) a constaté, pour s'en réjouir, l'importante participation de ses membres aux cérémonies patriotiques organisées durant l'année 2009.

Il a noté également, avec une très vive satisfaction, que de plus en plus d'élèves des écoles primaires, collèges et lycées ont assisté à ces manifestations aux côtés de leurs enseignants. Cela nous encourage à poursuivre notre travail sur le « Devoir de Mémoire » au sein des établissements Scolaires.

Mais, alors que nos efforts portent ainsi leurs fruits, nos sections et le bureau départemental du Var de l'ANACR s'inquiètent de la volonté affichée depuis longtemps par les pouvoirs publics de réduire le nombre et le sens de ces commémorations.

Nous nous opposons catégoriquement à l'idée de faire du 11 Novembre une date unique pour rendre hommage aux victimes militaires de toutes les guerres du XX° siècle auxquelles notre pays a participé, sans tenir compte de leur nature différente. Tous les morts pour la France, tous « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie », comme l'écrivait Victor Hugo, méritent que les honneurs de la nation tout entière leur soient chaque année rendus. Mais l'instauration d'un « memorial day » global dénaturerait l'hommage spécifique dû aux combattants, aux Résistants, aux martyrs et aux déportés, car elle brouillerait toute perspective historique et aboutirait à une grande confusion dans l'esprit des plus jeunes.

Nous ne voulons pas non plus, que le 8 Mai, anniversaire de la Victoire sur l'Allemagne nazie, devienne le jour de l'hommage aux victimes civiles des mêmes guerres, sans même préciser lesquelles. Un tel choix offenserait la mémoire de ceux qui, au prix des plus cruels sacrifices, ont triomphé des armées hitlériennes.

L'histoire doit être dite dans la clarté, les commémorations doivent correspondre à l'histoire.

C'est dans cet esprit que l'ANACR réaffirme son attachement au maintien des commémorations nationales fériées du 11 Novembre, du 8 Mai, et du 14 Juillet dans leur spécificité.

Nous tenons également à la Journée Nationale de la Déportation et à l'institution d'une journée, non chômée, pour le 27 mai, date de la première réunion du Conseil National de la Résistance, en 1943, sous la présidence de Jean Moulin.

Bien entendu toutes ces commémorations doivent être faites dans un esprit de réconciliation et d'ouverture. C'est le message que l'ANACR fait passer aux jeunes générations.

Cacher, nier, dénaturer le passé ne permettra pas de construire le présent, pire il présage mal du futur.

Écoutons ces messages d'anciens déportés :

« Celui qui ne connaît pas son Histoire, est appelé à la revivre » ; « Ni haine, ni oubli »

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, nos respectueuses salutations.

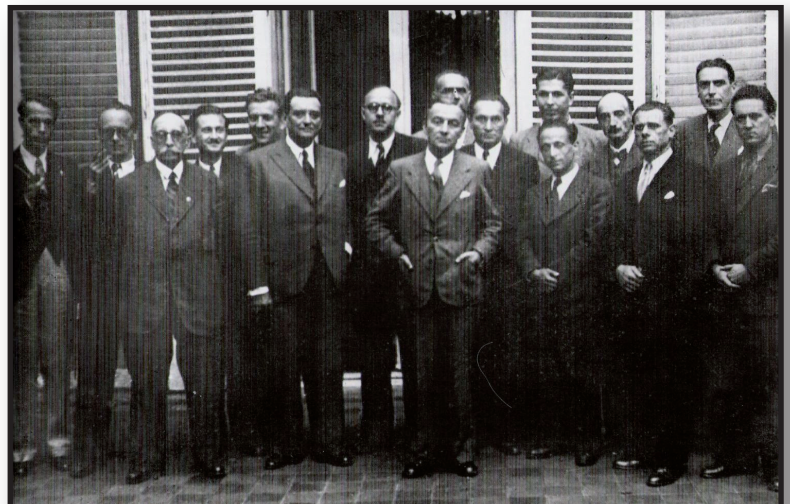
Pour les Sections Varoises de l'ANACR

Pour le Bureau départemental du Var

Claude RODDIER

Légende :

Le Conseil national de la Résistance a tenu sa première réunion le 27 mai 1943, 48 rue du Four à Paris. Cette photo date, elle, du 10 septembre 1944. De gauche à droite : Robert Chambeiron, Pierre Meunier, Auguste Gillot, Joseph Laniel, Henri Ribière, Jacques Lecompte-Boinet, Gaston Tessier, Pierre Villon, Georges Bidault, André Mutter, Louis Saillant, Pascal Copeau, Paul Bastid, Daniel Meyer, Jean-Pierre Lévy, Jacques Debrû-Bridel.



Armand Conan : « 70 ans de bonheur »

Notre ami Armand Conan vient de publier aux éditions Manograph (La Seyne) un ouvrage qu'il qualifie de simple témoignage mais qui constitue en fait d'authentiques Mémoires. Ceux d'un homme qui a traversé presque un siècle très chargé d'histoire. Un homme qui ne dissocie pas sa vie de celle de sa femme, compagne des heures claires et des grandes épreuves. « 70 ans de bonheur » : le titre dit tout. Un bonheur accompagné de luttes, parfois assombri par des drames évoqués ou vécus : le Front Populaire, la Guerre d'Espagne, Munich, la Résistance, le militantisme politique et syndical... Un combat presque constant, parfois couronné de succès. Armand Conan, qui totalise 38 années d'opposition municipale, a ainsi réussi à exercer deux mandats complets de maire communiste « dans une commune qui ne l'était pas », précise-t-il non sans ironie. Il s'agit de Carqueiranne, où il réside toujours.

Résistance Var : La Résistance occupe une grande place dans votre livre...

Armand Conan : Oui bien sûr. J'y relate notamment une page terrible de la vie de notre famille : l'arrestation de mon frère Henri, de 9 ans mon aîné,

le 30 janvier 1942. Nous vivions dans le Morbihan. Henri, cheminot, a participé, en tant que communiste, à la naissance de la Résistance F.T.P. dans le Morbihan. Pendant tout le second semestre 41, en raison de ses activités, il n'a pas cessé d'être inquiété. Un tribunal militaire allemand l'a condamné à 3 ans et demi de travaux forcés en février 42. Il a été fusillé comme otage le 30 avril 42. J'ai pris la suite.

Résistance Var : Vous montrez, documents à l'appui, la collusion des autorités françaises avec l'occupant nazi.

A.C. : Je publie en effet des documents accablants pour la police, la gendarmerie, la préfecture du Morbihan mais aussi pour certains maires qui furent les auxiliaires zélés des Allemands. Des documents irrécusables puisque émanant des archives départementales. Il importe, devant l'histoire, de bien montrer ce que fut la collaboration dans notre pays et de quels crimes elle s'est rendue complice.

Résistance Var : Vous intitulez quand même vos mémoires : « 70 ans de bonheur ».

A.C. : Parce que j'ai aujourd'hui 90 ans mais ce titre renvoie, lui, à mes soixante dix ans de mariage et à mes soixante dix ans de militantisme. Période heureuse et très féconde. Période de lutte. Maître d'école en Bretagne puis en Provence, conseiller pédagogique, militant laïque...

Résistance Var : Vous auriez pu reprendre un titre de Pablo Neruda : « J'avoue que j'ai vécu »...

A.C. : Et vécu avec ma femme ! Ce livre raconte aussi comment notre couple a traversé tous ces événements.

(Recueilli par B.O.)

« 70 ans de bonheur » par Armand Conan, disponible chez l'auteur, 4 rue Peyron à Carqueiranne. 250 pages. 20 euros.



Henri Conan, à gauche, fusillé en 1942. A droite, Armand Conan, son jeune frère, qui allait poursuivre le combat de son aîné dans la Résistance. Au centre, la fille d'Henri.

TRÉSORERIE EXSANGUE

Les restrictions budgétaires pénalisent lourdement les associations patriotiques

Les collectivités territoriales n'accordent qu'une aide très parcimonieuse, pour ne pas dire dérisoire (1), aux associations d'anciens combattants dont la trésorerie est désormais exsangue. La sévérité de la crise, les incessants transferts de charge grevant les budgets communaux et départemental, aggravent la situation. Situation si critique qu'elle conduit mairies et conseil général à réduire de façon drastique les subventions accordées aux associations. Ces restrictions budgétaires, pour admissibles qu'elles puissent être dans leur principe, pénalisent sans discernement l'ensemble du monde associatif. Ainsi, nos amis de la FNDIRP ont-ils perdu en 2009 la subvention de 300 euros jusqu'ici consentie par la commune de Six-Fours (33.000 habitants). Or, la FNDIRP, comme l'ANACR et les autres organisations d'anciens combattants, déportés et victimes de guerre, jouent dans la vie publique un rôle que l'on ne saurait assimiler à celui de simples amicales vouées au divertissement collectif de leurs adhérents. L'ANACR et ses homologues contribuent en effet de manière irremplaçable à perpétuer le souvenir de ceux qui tombèrent pour la France ou qui disparurent dans les camps de la mort nazis, à honorer les martyrs de la Résistance, à conserver vivante la mémoire de tous ceux qui se sacrifièrent pour que notre pays reste une terre de liberté, à saluer le courage des jeunes Français appelés sous les armes par la République. Que seraient, sans elles, les cérémonies patriotiques ? Quel sens revêtiraient, sans elles, les rendez-vous annuels du peuple avec son histoire ? En intervenant dans les collèges, en organisant pour les élèves des visites commentées sur les sites où combattirent et moururent les maquisards varois, l'ANACR apporte en outre à la jeunesse un éclairage historique précieux que l'Education nationale ne serait pas, seule, en mesure de donner.

Les associations d'anciens combattants, déportés, victimes de guerre doivent continuer à disposer des moyens nécessaires à leurs activités. A ce titre, au niveau des subventions municipales et départementales voire régionales, leur statut doit être disjoint de celui régissant l'ensemble du monde associatif, seule manière de les soustraire aux mesures d'économies collectives dictées par la conjoncture. Les élus, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs charges et leurs responsabilités, doivent regarder cet objectif comme une obligation morale.

Bernard OUSTRIERES

(1) L'ANACR du Var, en tant que telle, ne perçoit aucune subvention. Seuls les comités locaux reçoivent l'aide de certaines municipalités et du conseil général. Signalons, à titre d'exemple, que l'un des principaux, celui de La Seyne (62.000 habitants) s'est vu attribuer 280 euros par la ville et 800 euros par le département en 2009.

Merci, René !

René Nesle, après plusieurs années de bons et loyaux services, a demandé d'être déchargé de ses fonctions à la présidence départementale de l'ANACR, qu'il exerçait à la satisfaction générale. Des problèmes de santé, pour lui-même et pour son entourage, ne lui permettaient plus de faire face à cette lourde responsabilité.

Les adhérents de l'ANACR, en tout cas, lui disent merci.

Par sa disponibilité permanente, par son dévouement de tous les instants, il a prouvé que, pour notre association, le moment était venu de faire accéder les Amis de la Résistance aux plus hautes responsabilités, seul moyen d'assurer la pérennité du souvenir et de sa transmission aux générations futures.

Au revoir, René ! Nous savons que tu resteras en contact avec nous, et que tu continueras le combat, même si tu ne peux plus y consacrer, comme aujourd'hui, l'essentiel de ton temps.

Au revoir, oui, et merci !

**RESISTANCE
VAR**

“ RESISTANCE VAR ”

trimestriel départemental de l'A.N.A.C.R

26, rue Jean Jaurès - 83000 TOULON

Directeur de la publication :

LUCIEN MORRE

Imprimerie de l'A.N.A.C.R

Commission paritaire Numéro 3666-D 73 AC